

Saint-Maurice-l'Exil : pas d'augmentation d'impôts

Jeudi 8 février, le conseil municipal s'est réuni. Les orientations budgétaires étaient à l'ordre du jour.

Aucun emprunt en cours malgré la réalisation de grands projets, pas d'augmentation d'impôts pour 2018 et pour rappel : les taux de la taxe d'habitation (5,09 %) et du foncier non bâti (46,89 %), sont inchangés depuis 2004. En ce qui concerne le foncier bâti (15,82 %), le taux est identique depuis 2006. Quant à l'exonération de la taxe d'habitation, elle devrait concerner 1939 foyers soit 84,01 % des foyers. Le premier magistrat reste dans l'expectative et se demande comment cette perte sera compensée.

A Saint-Maurice-l'Exil, 90 agents titulaires sont en poste, les frais de personnel représentent la part principale des dépenses de fonctionnement de la commune. « A contrario, les charges à caractère général ont baissé, tous les services ont joué le jeu », se félicite le maire, Philippe Genty. Le résultat 2017 de la section de fonctionnement d'un montant de 1 525 102,26 € serait relativement stable par rapport à celui de 2016. « C'est la première fois depuis 2011 que ce résultat de fonctionnement cesse de baisser », explique Philippe Genty.

Au niveau de la DSC, la dotation de solidarité communautaire, il est prévu qu'elle diminue encore en 2018 puis que son montant soit figé et intégré dans l'attribution de compensation dans le cadre de la fusion avec le territoire de Beaurepaire. « A noter que depuis 2012, nous avons perdu 653 000 € », souligne l'édile. Malgré cela, les crédits prévisionnels pourraient s'élever à plus de 6 M€ pour 2018.

L.K.

Info : <http://lessor38.fr/>

Saint-Maurice l'Exil : trois grands projets malgré tout

Mercredi 27 décembre, Philippe Genty et son conseil municipal ont souhaité les vœux à la population et présenté les projets de la commune.

A Saint-Maurice l'Exil, 2017 a été une année de croissance de la contribution à la solidarité nationale. « Nous avons constaté une ponction de 825 000 € soit 21 % de nos ressources fiscales locales 2016, qui aurait atteint 25 % si la communauté de communes (CCPR) n'en avait pas pris en charge 149 000 € », déplore le maire Ph. Genty qui va jusqu'à parler de ponction globale de fonctionnement.

En plus des contributions à la solidarité, la commune a été confrontée à la baisse de ses ressources, ce qui porte à 1,2 M€ la diminution annuelle. Pas de quoi l'empêcher de réaliser trois grands projets : nouvelle mairie, cuisine centrale et son réfectoire ainsi que salle festive en entente avec Clonas-sur-Varèze. « Saint-Maurice est une ville active et dynamique grâce à ses acteurs économiques et industriels : plus de 2 700 emplois au sein de 330 établissements. (...) Notre bassin de vie est la réalité de notre attractivité, c'est pour cela que les élus de Saint-Maurice et les élus communautaires nous investissons pour organiser notre territoire de demain. Depuis plus d'un an, les élus du territoire de Beaurepaire (CCTB) et la CCPR travaillent ensemble à la définition des orientations stratégiques à partir de 13 commissions thématiques. Le regroupement entre nos deux collectivités donnera naissance à un nouvel EPCI de 37 communes soit 67 000 habitants », explique le maire. Et de s'engager à tenir la population informée par le biais d'une réunion publique.

Saint-Maurice-l'Exil : retour à quatre jours

Rythmes scolaires, acomptes sur subventions, entente avec la commune de Clonas-sur-Varèze, demandes de subventions, les élus se sont réunis en conseil municipal jeudi 14 décembre.

Cinq conseils d'écoles de la commune sur six se sont prononcés en faveur du retour à la semaine de quatre jours. « Je propose d'acter la position et demander à l'inspection académique d'accorder une dérogation à la commune pour modifier les rythmes scolaires dès la rentrée 2018-2019 », propose la maire, Philippe Genty. Et d'ajouter que l'accueil des enfants le soir et le mercredi fera l'objet d'un comité de pilotage regroupant tous les acteurs concernés.

Dans le cadre du projet de construction d'une cuisine centrale et d'un réfectoire, la municipalité a sollicité l'aide financière de l'Etat dans le cadre du Fonds de soutien à l'Investissement local (FSIL) et du conseil départemental. Pour la restructuration de la mairie, l'Etat est également sollicité au titre du FSIL à hauteur de 25 %. Concernant l'entente avec la commune de Clonas-sur-Varèze pour la construction d'une salle festive lancée en juillet 2014, il est convenu que la commune de Clonas continuera à régler, dans sa totalité, les frais occasionnés par l'étude. « Notre commune prendra en charge 50 % des frais d'honoraires dus à l'architecte une fois l'étude achevée », souligne le maire.

Afin de permettre aux associations de poursuivre leurs actions sans avoir à attendre le versement de la subvention annuelle, il est proposé d'allouer des acomptes sur subventions. Dix associations à l'image du club de l'Amicale laïque football ou encore le Rhodia-Club percevront donc une avance. Au total, la municipalité avance la somme de 71 700 €.

20 décembre 2017 – Gabrielle CORSAT – <http://lessor38.fr>

Le festival du jeu est de retour à Saint-Maurice-l'Exil

450 enfants des écoles et plus de 2 000 festivaliers : la première édition du festival du jeu en 2015 fut un succès. Riches de cette expérience, les élus municipaux ont souhaité reconduire cet événement du 16 au 19 novembre, sous la forme d'une biennale, à la salle Louis-Aragon.

Pour cette édition 2017, deux journées seront de nouveau réservées aux écoles de la commune, de la grande section de maternelle au CM2 les jeudi 16 et vendredi 17 novembre. Les deux jours suivants, la biennale accueillera un large public.

Ouverte depuis 2008, la ludothèque municipale reçoit régulièrement des créateurs de jeux de la région sur des temps d'animation spécifiques qui remportent, à chaque fois, un vif succès. De ce constat, s'est imposée l'idée de créer en novembre 2015 un festival du jeu en direction d'un public plus large. Pour cette édition, les ludothécaires proposeront une animation sur le développement durable appelée « CLIP IT » : un jouet créatif, éducatif et 90 % surcyclé contenant des

clips (attaches) pour assembler des bouchons en plastique destinés aux déchets (eau, soda, lait...), afin de créer toutes sortes de formes et en faire des œuvres d'art. Cette animation stimulera la créativité et la motricité fine, tout en sensibilisant les enfants aux enjeux environnementaux.

En plus de l'accueil de créateurs de jeux, diverses animations seront proposées sur ces quatre journées : Kapla, tournois, jeux surdimensionnés, jeux de rôle, espace symbolique... L'objectif : permettre aux visiteurs de se rencontrer autour de cet objet culturel fédérateur qu'est le jeu, en facilitant la mixité sociale, l'événement est gratuit. Cette biennale encourage en effet les familles qui n'ont pas l'habitude de fréquenter la ludothèque à passer un moment ludique et convivial. Enfin, c'est l'occasion pour les enfants des écoles de se rencontrer autour du jeu sous toutes ses formes. Pour cet événement, la Ville a reçu une subvention de la CAF de l'Isère de 6 000 €.

Lawrence Krouwel – <http://lessor38.fr>

GRAND TOURNOI 2017 VOLLEY-BALL SAINT MAURICE L'EXIL

GRAND TOURNOI VOLLEY-BALL SAINT MAURICE L'EXIL

LOISIR 4X4

4 X 4 mixte avec 12 équipes inscrites maximum

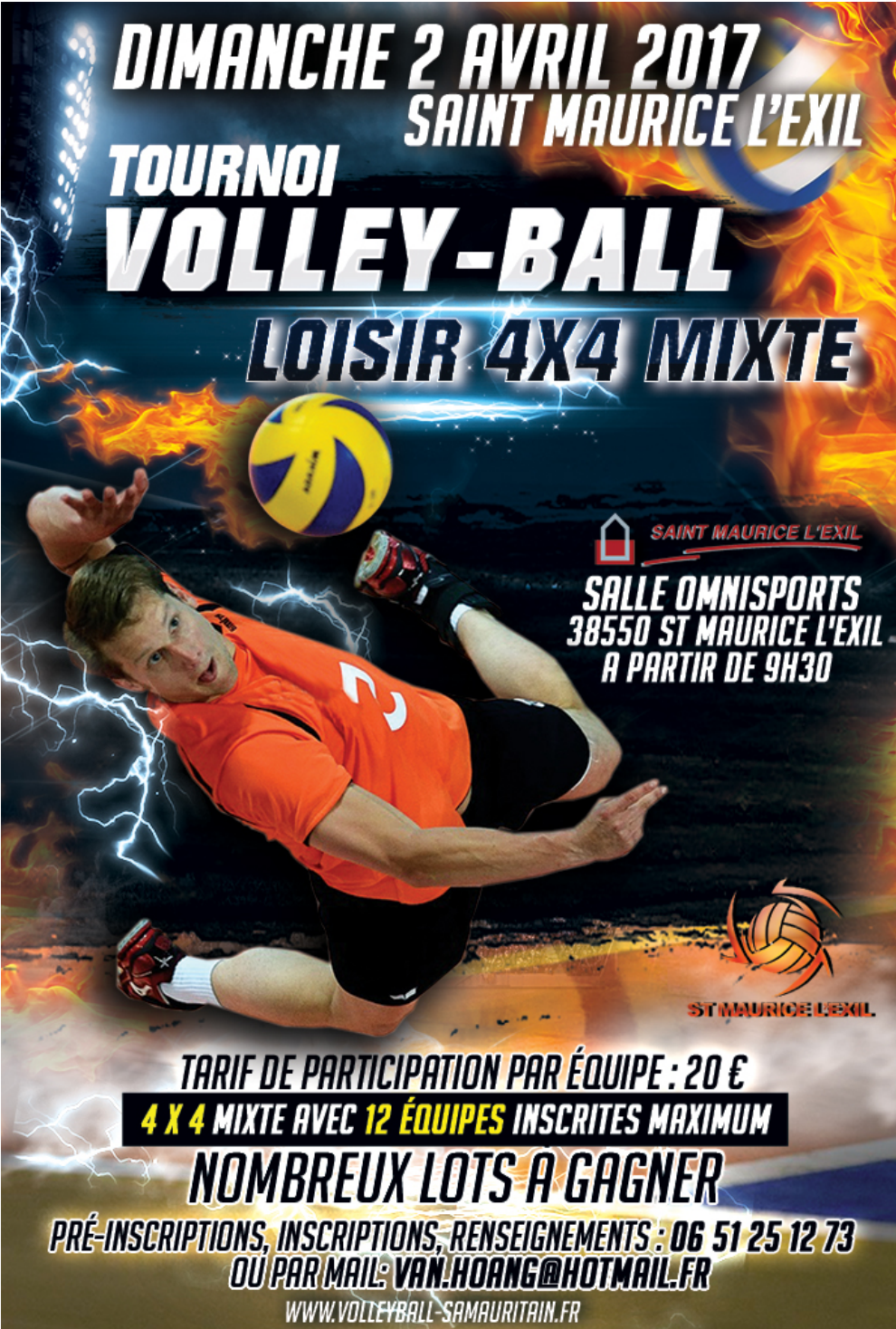
Pré-inscriptions, inscriptions, renseignements : **06 51 25 12**

73

ou par mail: **van.hoang@hotmail.fr**


Emplacement

[Salle omnisports Saint-Maurice-L'Exil](#)



DIMANCHE 2 AVRIL 2017
SAINT MAURICE L'EXIL

TOURNOI
VOLLEY-BALL
LOISIR 4X4 MIXTE

 **SAINT MAURICE L'EXIL**
SALLE OMNISPORTS
38550 ST MAURICE L'EXIL
A PARTIR DE 9H30


ST MAURICE L'EXIL

TARIF DE PARTICIPATION PAR ÉQUIPE : 20 €
4 X 4 MIXTE AVEC 12 ÉQUIPES INSCRITES MAXIMUM
NOMBREUX LOTS A GAGNER
PRÉ-INSCRIPTIONS, INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS : 06 51 25 12 73
OU PAR MAIL : VAN.HOANG@HOTMAIL.FR
WWW.VOLLEYBALL-SAMAURITAIN.FR

28e édition Course des Neutrons 2017 Saint Maurice L'exil

INFORMATIONS/NOUVEAUTES

- Randonnée en famille/marche nordique : marche rapide avec bâtons (non fournis)
- Certificat médical obligatoire pour tous (sauf pour les courses gratuites enfants).
Sans certificat, le coureur entrera dans la catégorie « loisirs » (sans classement ni chronométrage)
- Animations tout l'après-midi et pot de l'amitié offert par la Municipalité à 17h30
- Informations, règlements et classements disponibles sur le site Internet de la mairie (lire ci-contre)
- Sécurité : Médecin urgentiste + Quad 18 Organisation pour l'encadrement des courses

PARCOURS

- Routes, chemins plats et passage au plan d'eau des Blaches
 - Ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée
 - Randonnée et marche nordique de 7 km
- Courses pédestres : 7 km et 14 km adultes / 1,92 km et 3,8 km ados / 400 m, 800 m et 1,2 km enfants

Plus d'info : www.ville-st-maurice-exil.fr



[plaquette_neutrons_2017_bd](#)



Plus d'info : www.ville-st-maurice-exil.fr

Bulletin et certificat médical à envoyer avec votre règlement
à

Service Municipal des Sports
33, rue de la Commune
BP 10444 – 38554 ST-MAURICE-L'EXIL Cedex

Chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Remise de 1 € pour toute inscription envoyée par courrier au
moins 3 jours avant la course

Les dossards seront à retirer sur place le jour de la course,
à partir de 11h

Clôture des inscriptions 1/2 heure avant le début des courses

On sait à quoi va ressembler le futur stade d'athlétisme

Initiée par la communauté de communes du Pays roussillonnais, la rénovation du stade Frédéric-Mistral, à Saint-Maurice-l'Exil, est estimée à 1,6 millions d'euros. Elle va permettre à cet équipement d'être homologué par la fédération française d'athlétisme et d'avoir une dimension interrégionale. Grande nouveauté, ce stade, qui sera équipé de huit pistes pourra donc accueillir des compétitions, un atout que le territoire souhaite mettre en avant.

Saint-Maurice-l'Exil : associations et sportifs mis à l'honneur

Pour la deuxième année, la ville de Saint-Maurice-l'Exil a organisé le forum des associations samedi 3 septembre à la salle omnisports. Près de 30 associations samauritaines ont

répondu à l'invitation de la commune, pour présenter leurs activités et projets aux visiteurs.

Comme l'an passé, la cérémonie des méritants d'associations est venue clôturer ce temps fort de l'année. Huit organisateurs méritants et 47 sportifs ont été mis à l'honneur. La catégorie « organisateurs » récompense les bénévoles qui se sont particulièrement investis dans la vie de leur club depuis au moins trois ans. Les sportifs méritants sont récompensés pour leurs bons résultats, au moins au niveau départemental.

Fortement implantées sur le territoire, deux associations samauritaines ont été tout particulièrement mises à l'honneur : le kung-fu Shaolin et le Lion Samauritain (savate boxe française). En effet, trois de leurs membres se distinguent au niveau mondial en 2016. Pour le kung-fu Shaolin, Eray Alagoz, 11 ans (catégorie benjamin), et Mufit Elmas, 12 ans (catégorie minime), sont arrivés respectivement 3^e et 2^e en coupe du monde en Espagne et se qualifient pour les championnats du monde au mois d'octobre, en Italie. Pour la savate boxe française, Melissa Dahman, 17 ans (catégorie cadette) déjà championne Rhône-Alpes, est championne du monde depuis mai dernier.

C'est avec fierté que la municipalité a remis une récompense à ces sportifs qui représentent la commune dans le monde et sont un exemple pour la jeune génération.

G. C. – <http://lessor.fr/>